

L'INDÉPENDANT

organe hebdomadaire du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste de l'Arrondissement

TELEPHONE

ABONNEMENTS	Un an	Six mois
Bergues (ville).....	48 francs	40 francs
Dordogne et Départements limitrophes.....	47	41
Autres départements.....	40	35

Directeur-Administrateur : **Robert TAILLANDIER**

BUREAUX :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Annexes judiciaires.....	le ligne	3 00
— commerciales.....	—	—
Publicités classées.....	—	—
Chronique locale.....	—	—

L'INDÉPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Se priver

Dans les jours qui vont venir les Français devront apprendre à se priver.

Il faudra restreindre la consommation alimentaire. Il ne faut pas être grand clerc, d'ailleurs, pour comprendre qu'un pays réduit de trois cinquièmes dans ses forces agricoles productives, et privé de son ravitaillement lointain par le blocus, ne saurait manger ce qu'il veut, qualité et quantité.

Il faut donc se priver, et en tout. La sagesse ministérielle nous distribuera une nourriture parcimonieuse, de laquelle, dès à présent, sont bannis les agréments. Ce sacrifice est consenti d'avance. D'abord, parce qu'il est impossible d'y échapper. Ensuite parce que c'est le seul moyen de traverser avec le minimum de dommages l'ère dangereuse des contraintes alimentaires, qui doit nous conduire à la vie normalisée, signe sensible de notre retour à la santé économique et sociale. Ce n'est pas pour demain.

Le principal souci des Français est d'ordre psychologique. Ils voudraient bien que leurs privations servissent à quelque chose. Mais cela est affaire de gouvernement.

Les restrictions alimentaires sont pratiquées, hélas ! depuis longtemps dans des familles appauvries par les sévérités d'après guerre aux faibles, et qui vit toutes les notions d'épargne et de prévoyance bouleversées. Leur généralisation prendra aujourd'hui la figure de justice implacable mais nécessaire.

En réalité, nous entrons dans les difficultés sensibles d'une défaite dont nous avons surtout éprouvé les blessures morales. Nous comprendrons mieux que nous sommes vaincus, quand nous verrons notre repas démuné de beurre et de café, et que la côtelette et le pain nous seront mesurés. Mais de cette certitude même, tirons, dès à présent, les résolutions qui feront notre pénitance profitable et brève.

Il s'agit d'acquiescer un état d'âme de courage et de sacrifice propre à nous faciliter l'accomplissement d'un devoir qui va être dur. Pour n'avoir pas su nous gêner volontairement au temps de la paix, nous y sommes contraints par la guerre perdue. On a beaucoup parlé Goering et son invitation aux Allemands à préférer le canon au beurre. Le vrai est qu'ils ont ainsi eu leurs canons, et qu'avec ces canons ils se sont emparés de notre beurre.

Il faut retaire la mentalité française et l'orienter vers l'effort alerte et confiant. Le maréchal Pétain, écrivant à la jeunesse française, lui disait : « Ayez l'esprit de servir dans vos familles et vos métiers, partout où vous passez. » Cette notion de service retrouvée et pratiquée, est la condition irremplaçable de notre relèvement. Aucune constitution n'y pourra suppléer. Ou plutôt, la bonne constitution sera celle qui exigera la soumission de tous les Français à leur devoir civique, et à leur facilité.

Acceptons de offrir mal pour que le pays renaisse.

ROBERT TAILLANDIER.

L'heure de la plus grande Bataille du monde approche

HITLER RÉUSSIRA-T-IL LA OU NAPOLEON A ÉCHOUÉ ?

La marche des Evénements au jour le jour

Pendant ces derniers jours de la semaine les puissances de l'Axe ont pour suivi leurs opérations relatives au futur statut des Balkans.

Le Führer a reçu le président du Conseil roumain, M. Grigoriu, et le ministre des affaires étrangères, M. Manulesco.

Les représentants de la Bulgarie, de la Yougoslavie et de la Grèce seront probablement également entendus par le maître du Reich.

Ces conversations sont d'une très grande importance. On ne peut en connaître le tenor.

D'autre part, nous n'oublions pas que nous sommes tenus à faire montre de la plus grande réserve dans nos appréciations.

Y aura-t-il bientôt quelque chose de changé à l'Est ? C'est le secret de demain.

Lundi. Le D. N. B. fait connaître que les liaisons d'Autant resteront détaillées. Les troupes soviétiques pourront traverser la Finlande pour se rendre à Hangô.

Mardi. La bourse de Paris a ouvert aux portes.

Tokio exprime le souhait d'une collaboration cordiale avec la France.

Les 21 nations américaines ont conclu un triple accord pour faire obstacle à toute action européenne.

Mercredi. L'heure de l'assentiment à l'Angleterre approche. D'jà, les masses allemandes s'effrent sur la tête.

M. Churchill a fait hier des déclarations à la Chambre des Communes. Il a notamment déclaré que l'armée anglaise comptait actuellement 4 millions d'hommes.

Jeu. Le loi ordant la Cour Suprême a été promulgué.

L'instruction ouverte contre M. Georges Mandel suit son cours normal : une commission rogatoire a été partie pour Metz, tandis qu'à Vichy le Juge d'instruction est resté au Ministère des Colonies pour réunir un certain nombre d'éléments d'information.

Le général Weygand a remis à Toulouse la médaille militaire au général Villemin.

M. Henry Haye, maire de Versailles, est nommé ambassadeur de France aux Etats Unis.

L'état de tension entre la Grande Bretagne et le Japon continue à s'affirmer.

Les Etats Unis viennent d'interdire les exportations d'essence.

Da entreprises à l'Anbe, les colonies allemandes montent vers la côte. Le mouvement s'étend du nord-ouest de la France jusqu'aux ports belges.

L'Angleterre lève des millions pour renforcer son armée.

Les notions préliminaires de la grande bataille de la Manche sont engagées.

LES HOSTILITES

L'intense activité aérienne de ces jours derniers a continué mercredi.

Des combats aériens ont eu lieu sur le front de l'Atlantique, où les avions du Reich ont été tués par les avions de la Grande Bretagne.

La R. A. F. a bombardé sans discrimination sur ce sujet le territoire français et allemand.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes à la veille de la grande offensive contre l'Angleterre.

A l'heure de simple curiosité, nous reproduisons sur ce sujet les renseignements suivants, donnés par une grande journaliste américaine Madame Dorothy Thomson, qui déclare s'être tenue en rapport avec des personnalités allemandes et avoir eu connaissance des projets du Reich, décrit comme il suit l'attaque possible de Londres par l'armée allemande.

UNE NOMINATION DANS LES MINISTÈRES

Notre bon ami M. Paul Damange vient d'être nommé directeur-adjoint de l'administration départementale et communale au ministère de l'Intérieur.

Le choix de M. Marquet n'a pas été sans soulever des souvenirs chez les Dordognais, qui ont gardé de M. Paul Damange, qui fut chef de cabinet de M. Antony, préfet de la Dordogne, la mémoire la plus sympathique.

M. Paul Damange quitta ensuite la Dordogne pour devenir sous-préfet de Gourdon, dans le Lot.

Sa clairvoyance, son tact et son caractère lui permirent de signaler à l'attention de M. Georges Bonnet qu'il attacha à son ministère.

Après six ans, M. Paul Damange est appelé à un poste qu'il remplira, on peut en être certain, avec son habileté autorité.

Aide à l'Agriculture

Faute d'être exactement renseignés, de nombreux agriculteurs s'effrent de démarches longues et fatigantes en vue d'obtenir, pour les travaux agricoles, des prêts d'hommes, de chevaux et de matériel hippomobile.

Il est rappelé aux intéressés qu'ils doivent s'adresser au Maire de la Commune qui est chargé de s'entendre sur place avec le Commandant de Cantonnement, ou le Commandant de Canton si aucune troupe n'est stationnée dans la localité.

La participation de l'Armée dans l'aide à l'Agriculture a lieu sous trois formes de main d'œuvre mise à la disposition des agriculteurs (permisionnaires détachés temporairement, équipes et corvées agricoles) soit sous forme de prêts de chevaux et de matériel.

Jusqu'à nouvel ordre, les permissions agricoles et les détachements temporaires sont suspendus. Mais toute l'attention possible doit être donnée aux services agricoles ainsi qu'aux prêts de chevaux et de matériel.

Toutes instructions utiles relatives à la réaffectation, au transport et aux requêtes soussus par cette main d'œuvre militaire, et un modèle de demande, ont été adressés dans toutes les matrices du Département.

Quelques devinettes actuelles

- 1) Quels sont les trois petits mots les plus utilisés, dans le commerce, actuellement ?
- 2) Quel est le mot, sigillant à la fois patience et longue attente ?
- 3) S'il y a de quoi fumer ou non, il fume toujours en sortant.
- 4) Quel liquide se volatilise le plus rapidement, et dont l'action est devenue plus énergique.

RÉPONSES :

- 1) Rien — Pas — Plus (Rien à fumer — Pas d'essence — Plus de beurre)
- 2) Que.
- 3) Le pain.
- 4) L'essence, car elle fait marcher même les gens.

Albert SCHMITT.

Après la bataille

Beaucoup de familles restent sans nouvelles ! Il est navrant d'entendre dire : « Rien depuis le début de mai... » Trois mois d'anxiété !... Et cependant, il faut s'espérer.

Voilà le note qui vient de paraître : « Certes, 4.100 volontaires travaillant déjà à bas en Suisse au recensement, au classement des fiches, au rassemblement des ressources, mais si à cette heure 180.000 familles dont les noms des soldats français en captivité, il ne reste peut être en chiffres ronds 1.350.000 à établir ».

Compte tenu des nouvelles qui ont pu parvenir indirectement, près d'un demi-million de familles sont dans l'anxiété.

Voici une 2^e note rassurante :

Tous les prisonniers français vont pouvoir entrer en correspondance avec leur famille.

On communique officiellement : En raison du grand nombre de militaires français capturés par les armées allemandes et de la perturbation apportée dans le trafic postal, beaucoup de prisonniers de guerre n'ont pu encore faire parvenir à leur famille les cartes de capture prévues par la convention de Genève.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

En vue de mettre fin le plus tôt possible à l'angoisse des familles éprouvées, d'une part, l'acheminement en France des correspondances de toute nature jusqu'à leurs destinations, même ayant changé de domicile, a été assuré par le secrétariat général des postes, télégraphes et téléphones.

LA VIE CHÈRE

Dans notre dernier numéro, nous avons indiqué que les prix continuaient à monter à Bergères.

Cette hausse injustifiée s'est légèrement accentuée au marché de samedi. Il devient impossible à des ouvriers sans travail, aux petits rentiers, aux fonctionnaires de pouvoir s'approvisionner.

Nous savons que Bergères est surpeuplée ; nous admettons une large part de bénéfices, mais de là à se servir d'un maigre pain pour écraser les petits, il y a une limite.

Lorsque nous voyons des Espagnols par exemple vendre des légumes et des fruits de très prix sans cesse croissants, nous nous demandons s'ils se... de notre pays.

À Paris, en pleine exode, au plus haut point de la courbe d'émigration, le prix de la vie n'a pas augmenté. Bien plus : il a baissé. Et cette baisse s'est maintenue !

Le pomme de terre est passé de 5 fr. à 3 fr. 50 ; la carotte sans queue de 12 à 6 francs (simplement dit) ; la tomate de 9 à 4 francs, et tout à l'avenant.

On n'a rien fait. Simplement une collaboration étroite avec les grossistes et les producteurs, on a contrôlé les prix de revient, déterminés les marges du profit légitime. On a contrôlé les factures des fournisseurs. On a fourni aux commerçants des moyens de transport.

Surtout, on a fait appel à la moralité de chacun.

À Toulouse également, où se pressent des milliers de soldats défaits, la lutte contre la vie chère a organisé. L'existence de trop nombreux stocks de marchandises a été décelée et... des pourvoyeurs vont être engagés.

Un prix de base pour chaque marchandise a été fixé. Prenons un exemple. Celui des pommes de terre. Le prix limité a été fixé comme suit :

Prix de base : 2 fr. 40 le kilo. Marge du grossiste : 0 fr. 30. Marge du détaillant : 0 fr. 40. Le prix de vente de détail des pommes de terre ne peut ainsi excéder 3 fr. 10 le kilo.

Il en est de même pour les œufs. Les prix limités ont été alloués en prenant pour base les prix à la production pratiqués dans les départements producteurs. Le prix de vente de détail d'une douzaine de 1 fr. 50 pour le grossiste, et de 1 fr. pour le détaillant, les œufs ne pourront être vendus plus de 1 fr. 50 la douzaine.

Ainsi partout la lutte contre l'escapement et la spéculation s'organise. C'est un signe de temps nouveaux.

M. le Préfet, comme la Langoude, comme les Basses Pyrénées, comme la Gascogne, la Dordogne doit et peut organiser pour lutter contre la vie chère.

Nous comptons sur votre dévouement à la poursuite de ces solutions justes à ce grave problème.

R. T.

Série de suicides

Le 23 juillet, vers 15 h., M. Alfred Lacroix, 53 ans, avocat à Luxembourg, régné au château de la Poynade, commune de Tréval, mit fin à ses jours en se tirant à la tête un coup de feu de chasse, dans la pièce servant de cuisine aux jardiniers.

Les événements de la guerre n'avaient pas été étrangers à la funeste détermination du désespéré.

Vendredi, vers 9 h., le nommé Paul Lafon, 44 ans, de Bugue, ex-complé à la podrière, demeurant rue Neuve d'Angoulême, succomba sur le quai de la Dordogne, en face de la place Barbecane, au passage de la Madeleine, et se précipita dans la rivière, en aval du pont.

Un peu plus tard, le désespéré fut ramené sur la berge et tous efforts furent faits pour le rappeler à la vie. Le corps fut déposé à la morgue de l'hôpital.

Le nommé Pierre Savarit, du village du Belloug, commune de Saint-Alvère, s'est tué d'un coup de revolver.

Le 22 juillet, vers 15 heures, M. Eugène Lucien Sautais, 36 ans, originaire de Saint Denis (Seine), employé à l'hôpital d'Esboune (Seine et Oise), évacué avec sa famille chez son oncle M. Devaux, au Calmes, commune de Laquerrière, a mis fin à ses jours en se penchant à un châteigner d'un petit bois voisin.

Le désespéré, que les événements de la guerre avaient affecté, était âgé de 41 ans. I.M. et avait été récemment démobilisé.

Atelier Moderne de Menuiserie et Ebénisterie

Tous les travaux sur bois
Menuiserie d'Art et de Détailment

Jean PINEAUD
Rue Saint-Martin, BERGERAC

CHAUSSURES

ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Les plus beaux modèles

Les meilleures marques

Les plus bas prix

Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

Série d'accidents

Jendi, vers 16 heures, le jeune Antoine Barthe, âgé de 11 ans, évané de Strasbourg à Bergerac, s'amusait avec ses petits camarades, mais ayant fait une chute il se fractura le bras droit, ce qui a nécessité son hospitalisation.

Vendredi, vers 9 heures 30, Mlle Jeanne Loos, 19 ans, domiciliée à Obenheim (Bas-Rhin), évacuée à Alès-sur-Dordogne, a fait une chute de bicyclette, près de la Ponderrie, et s'est blessée au genou droit. Elle a été admise à l'hôpital.

Dimanche, vers 11 heures 30, Mlle Henriette V..., 19 ans, a fait une chute de bicyclette à l'angle de l'avenue Calmette et de la route du Stadium. Elle s'est blessée aux bras.

Dimanche, vers 20 heures 30, Mlle Raymond Duroux, 28 ans, demeurant au passage à niveau de Yvergne, commune de Bergerac, fut heurtée par une motocyclette que conduisait M. Eymery, de Queyresse.

Ce dernier fut légèrement blessé ; quant à Mlle Duroux, elle reçut de multiples blessures au côté droit du corps.

Enquêté de la gendarmerie.

Dans l'après-midi de mardi, M. Robert Ruquet, 51 ans, machiniste à T. C. R. P., domicilié à Villejail, résidant rue de la Fonderie, au landoung de la Madeleine, fit une chute de bicyclette et recut des blessures au front et à l'épaule droite.

Résultats du Centre de Bergerac (Rural) du mercredi 31 juillet 1940

Sont définitivement reçus : 80 sur 90 inscrits et 91 présentés.

BERGERAC ALBA (Garçons)
Baronnet, Barthe, Denoyer, Dumontell, Dupuy, Ferger, Fenilid, Garager, Gréfolle, Hellan, Mathia, Reynaud, Selvas, Vachet, Villard, Watrin, Gibert.

Filles :
Brossoff, Warywoda, Chateau, Dufour, Verhulle, Wivrykio.

BERGERAC-LA-CONNÉ (Filles)
Santalomas Zanana.

Brac. SIE-FOY-DES VIGNES (Garçons)
Castang Jean-Marie.

Filles : Chevalier Monique, Ploot Lucette.

COURS-DE-PILES (Garçons)
Bardoulet Jean, Tablin Pierre.

Filles :
Beaudon, Blanchot, Brugalères, Chancelmas, Ravardes.

CREYSSE (Garçons)
Bornet, Fourny, Welis.

Filles :
Delmas, Gullhem, Labadie, Lasserre, Malvy.

LAMONZIE-MONTASTRUC (Garçons)
Crabot, Zanlorance.

Filles :
Basse, Chaume, Henshalter, Moulliner, Sallly.

LEMBRAS (Garçons)
Denoir Robert, Perrot Serge.

Filles :
Astolfi, Delbasty, Hay Pierrette.

MOULEYDIER (Garçons)
Besse, Gasse, Grollier, Mortigne, Peyrlou Guy.

Filles :
Chassagne, Lachala, Meyer, Ott, Peyriouche.

SI-GERMAIN-ET-MONS (Garçons)
Lajarrette, Thillet.

Filles :
Armand, Lafon, Vidotto.

SI-LAUDON-DES-VIGNES (Garçons)
Boit, Mahieux.

Filles :
Favard, Meyer.

SAINT-NEXANT (Garçons)
Bernicot, Bourdel, Cavallid, Moulliner.

Filles :
Escourbeyrou, Lescombe, Purrey, Roudier.

LALINDE
Le C.E.P. pour le Canton de Lalinde aura lieu le 5 août.

CADOUIN
Le C.E.P. pour le Canton de Cadouin aura lieu au Boislon le 6 Août.

CHRONIQUE LOCALE

AVIS AUX ÉVACUÉS. — Il est rappelé expressément aux évacués qui quittent Bergerac et auxquels il avait été confié à titre de prêt du matériel de literie, cuisine, ou autres, qu'ils sont tenus de le rendre avant leur départ.

Ils devront s'adresser pour ce reversement à la Caserne des pompiers, rue de Périgord.

BACCALAURÉAT
Collège de garçons de Bergerac. Ont été définitivement reçus à la session de juin 1940 :

3^e PARTIE (série mathématiques)
Bizat Georges, Milla Bolelet Annie, Camboches Gérard, Chaumard Pierre, Coste Georges, Delorge Jacques, Eymond Jean, Guisde Maurice, Piaz Jean, Emy Georges.

2^e PARTIE (série Philosophie)
Bizat Georges, Campaux Jean, Chaumard Pierre, Coste Georges, Delorge Jacques, Duclos Max, Dupont Guy, Farges Jean, Gallard Jacques, Gilette Claude, Guilhem Raymond, Joyeux Robert, Royère Claude. Soit 80 % de succès.

1^{re} PARTIE (série A)
Branda Pierre, Mandouil Michel, Menard Jean, Gales Albert.

SÉRIE A PRIME
Bazaque Jacques, Bonnard Jean, Deniel René, Bandouch Robert, Ferge Daniel, Gallard Francis, Good Jean, Guittard Yves, Manet Michel, Perrier Bernard, Politzer Jean, Renoulet Pierre, Roux Raymond.

SÉRIE B
Chaumont Guy, Delaporte Pierre, Fougard Jean, Joyeux André, Mars Jack, Martin Pierre, Coliot d'Escury. Soit 88 % de succès.

Mort subite. — Mercredi, vers 10 h., M. Henri Galles, 63 ans, évacué de Strasbourg, demeurant rue Saint-Martin, se trouvait devant un magasin d'alimentation de la rue du Pont-Saint-Jean, lorsqu'il fut pris d'un malaise subit et se rendit dans la petite avenue qui aboutit à Dordogne. Il s'affaissa et expira peu après.

Le corps fut déposé à la morgue de l'hôpital.

D'autant de départs. — Après le départ du sympathique commandant Malloite, c'est au tour de notre ami Régulier, capitaine adjudant-major de la Place, de quitter la ville de Bergerac.

Un officier qui suit, au cours de la dernière guerre, une conduite des plus brillantes, est, grâce à son infatigable activité, son dévouement, son esprit, son caractère, son caractère affable, commandement énergique, il est présent pendant ces dernières années de nos jours.

Toutefois, nous nous avouons trouver l'accueil le plus amical.

Il peut être assuré qu'il trouvera toujours à Bergerac, des amis fidèles pour le féliciter et le recevoir.

Notre vœux, l'aimable capitaine Berte, se trouve lui aussi libéré par la démobilisation. Son souvenir nous rappelle maintes discussions. C'estal nous. Guide par le son d'obédience qu'il recouvrait, il s'applique de son mieux à nous le faire accomplir. Tâche difficile entre toutes, il y réussit pleinement.

Francis, ont pour eux, glorieux mutilé de guerre, il trouva pour nous parler, le langage des poètes de 1914-1918 et souvent, malgré le poids d'indépendance qui est notre panache, il en est resté raison à nous respect qu'imposent sa personne et son passé.

Il sera difficile de remplacer et c'est avec regret que nous le voyons quitter une place délicate et légitime.

Nous lui souhaitons de trouver demain une France, où ses possibilités commerciales pourront à nouveau se faire jour, et dans le travail et la joie oublier les heures douloureuses que nous venons de vivre.

R. T.

Pharmacie de service. — Demain dimanche, pharmacie Pommier, rue Sainte-Catherine.

Certificat d'Etudes Primaires

Résultats des examens du 30 juillet. — Garçons reçus :

Ecole Jules Ferry. — Armand, Basse, Benay Marie, Bernard, Blanchard, Bouchier, Bourg, Boynard, Brail, Cellouin, Charbonnet, Chateau, Chéreau, Clavier, Dandé, Eymard, Dupuy, Félix, Farges, Franc, Gagnaire, Gallard, Gouzon, Gronz, Habert, Igagne, Laboye, Lagade, Lapagnier, Lapeyre, Laval, Lavand, Mathieu, Obardé, Planard, Robert, Potouin, Fouget Gérard, Fougat Pierre, Oudrand, Randonnier, Raymond, Reynaud, Rivet.

Ecole de la Madeleine. — Angélot, Baldassari, Bar, Bordier, Brunel Charles, Chaverron, Durand André, Lagarde, Lataste, Lasserre, Malhe, Marquidie, Péro, Pila, Pinaud Jack, Piquet, Souzmaigne, Vacher.

Ecole Fénelon. — Bonnagard, Chabot, Clouard, Durand Pierre, Leguet, Noulléant, Teyssat, Vergnaud, Drevail.

Élèves libres. — Simonet, Droual.

Clinique Moderne Dentaire

SOINS de la BOUCHE et des DENTS par chirurgien-dentiste diplômé

Extraction sans douleur : 15 francs. — Réparation à la heure. — Relations ou transformation d'appareil aux prix les plus justes. Consultations gratuites

La Maison n'a pas de succursale à Bergerac — TOUS TRAVAUX GARANTIS

92, rue Neuve d'Argenson, 92 (face au Palais de Justice) R. C. 783 BERGERAC Téléphone 678

Directeur : **BOURZAO**

Consultations : de 9 à 12 h., et de 14 à 19 h.

Tribunal Correctionnel

Audience du 25 juillet 1940

Rachats propos. — Henri Lzaac, 57 ans, plombier à Bergerac, est condamné à un mois de prison avec sursis pour avoir tenu des propos blâmables.

— Clément Normand, 49 ans, cultivateur à Prigouret, est condamné, pour le même motif, à 25 fr. d'amende avec sursis.

Vol. — Edgar Gachignard, 34 ans, chauffeur à Bergerac, a dérobé une bicyclette. Deux mois de prison.

Vol et infraction d'un arrêté d'expulsion. — Eugène Habert, 29 ans, ferrailleur, ayant habité Bergerac et Monleyrier, détenu, est condamné à huit mois de prison.

Le même Hébert, avec trois jeunes gens mineurs de Montleyrier, L... V... et H..., pourvint au vol d'un sac de laine et d'un régulateur d'automobile du sieur Borie, sont condamnés : Hébert, à deux mois de prison (confusion avec la peine déjà prononcée); les trois autres, à 15 jours de prison avec sursis.

Violation de domicile et coups. — Jean Rodin, 49 ans, retraité à Saint-Aubin de Langoules, est condamné à deux mois de prison.

Le même, pour vol de pommes de terre, est condamné à deux mois de prison (confusion avec la peine précédente).

Non représentation d'enfant. — Marie Chabot, 19 ans, vendeuse à Bergerac, est condamnée à Saint Pierre d'Yriand, est condamnée à 15 fr. d'amende avec sursis.

Défaut de carte d'identité. — Pasquale Jalmelin, 42 ans, artisan maçon à Bergerac, est condamné à quarante huit heures de prison avec sursis.

Blessures involontaires. — Germain Barrière, 51 ans, négociant à Bergerac, est condamné à 25 fr. d'amende.

Flagrant délit. — Jacques Rey, 47 ans, journalier à Velaines, arrêté en flagrant délit de vol de poules par la gendarmerie du lieu de résidence, est condamné à vingt jours de prison.

Etat-civil de la ville de Bergerac Du 16 au 30 juillet 1940.

MARIAGES
Poulet Jean-Paul, rue Saint-Simon.
Luzel Jeanne Chantal, avenue Calmette.
Zande Henri, rue de la République.
Van Crombrughe Jacqueline, rue Pozzi.
Thauriau Pierre, avenue Calmette.
Chaville Philippe, avenue Calmette.
Moussé Jacques, rue Candillier.
Fouzon Gladiol, 40, rue Julien Rabier.
Piquet Marie-Antoinette, au Château de Baligny Marceau, avenue Calmette.
Lagorge Philippe, avenue Calmette.
Lagorce René, avenue Calmette.
Bardoulet Pierre, avenue Calmette.
Garron Michelle, avenue Calmette.
Verges Françoise, rue Pozzi.
Delmas Jean-Pierre, à Bayac.

MARIAGES
Lancelin Paul, médecin de Bordeaux et Simon Marcel, à Bergerac.
Gradoire Pierre, ingénieur de Bergerac et Rigau René, s. p. de Bergerac.
Péris René, distillateur de Bergerac et Malinco Hébas, s. p. de Bergerac.

Naissances
Lagorade Bernadette, 16 ans, rue Ambroise Paré.
Lapierre René, 47 ans, soldat au 216^e G. R. T. A. hôpital Chanzy.
Fischer Sophie, épouse Weber, 37 ans, avenue Calmette.
Chevalier Louise, épouse Valoton, 66 ans, avenue Calmette.
Bonnot Françoise, veuve Saigabaut, 88 ans, rue Tiers.
Lafon Jean, 63 ans, rue Beaumarchais.
Mouner Jacques, 65 ans, rue de la Madeleine.
Serre Adrien, 31 ans, avenue Calmette.
Jacquet Marie, 45 ans, hôpital Chanzy.
Delpey Françoise, 27 ans, rue Calmette.
Gronz Pierre, 27 ans, rue Calmette.
Chassagne Marie, veuve Biberson, 67 ans, place des 2 Conils.
Deniel Jean, 63 ans, rue Marchal Joffre.
Gratry Joseph, 70 ans, avenue Calmette.
Devaux Paul, 41 ans, hôpital Chanzy.
Lafont Louis, 83 ans, avenue Calmette.
Lafont Gaston, 51 ans, avenue Calmette.
Marty Elisabeth, veuve Bouysal, 83 ans, boulevard Chanzy.

COURS PIGIER.

La Direction informe le public que ses locaux, situés 39, rue Sainte-Catherine, à Bergerac, qui avaient été réquisitionnés, sont de nouveau remis à sa disposition.

Les cours de Comptabilité, Steno-Dactylo, Coupe, Couture et Mode, reprennent le lundi 5 août, à 9 heures. Les vacances sont supprimées cette année, du fait même de l'arrêt obligatoirement subi.

Inscriptions reçues tous les jours.

A la police. — Marcel M... 50 ans, a dû s'expliquer devant M. le commissaire de police, au sujet d'une bicyclette volée.

— Jean Gomme, 45 ans, a en le tort de porter des coups, de faire acte de rébellion envers les agents.

M. le commissaire de police a transmis le procès-verbal au parquet.

Nous apprenons que Maître WART, huissier à La Force, était démobilisé, a repris l'exercice de ses fonctions.

M. Achille BOLLIN, huissier, avenue Wilson, à Bergerac, démobilisé, informe ses clients de l'arrondissement de Bergerac que son cabinet est de nouveau ouvert à partir du jeudi 1^{er} août 1940.

LE GUÉRISSEUR TUFFAY

de Bordeaux, reçoit tous les samedis de 8 heures à 15 heures, 18, rue du Caudou, BERGERAC.

Cultivons des plantes oléagineuses. — L'histoire nous apprend que les communications entre la France et les colonies va se traduire à bref délai par une pénurie d'huile d'étant plus grave que les autres car ces gâteaux ont une valeur nutritive qui doit donc être évitée de remédier à cette crise en produisant sur son propre sol la plus grande quantité possible de matières grasses animales et végétales.

Chaque agriculteur a intérêt à cultiver sur une étendue aussi grande que possible des plantes susceptibles de lui donner de l'huile, de l'axone, des matières grasses.

D'autres plantes moins avareuses, comme les raves ou navets, les choux-raves, les choux de choux.

Il faut faciliter cette culture à ceux qui voudront l'entreprendre, la Direction des Services Agricoles s'efforcera de leur procurer des graines de colza ou de navette. Dans ce but, les personnes susceptibles de vendre des semences de colza ou de navette d'hiver sont priées d'écrire immédiatement au Directeur des Services Agricoles de la Dordogne, 1, rue Sirey, à Périgueux, en indiquant la nature et la quantité des graines offertes et le prix demandé. De même, les agriculteurs désirant acheter des graines se feront inscrire à la même adresse, les cultivateurs qui demandent à être admis sur la culture des plantes oléagineuses, qui leur sera envoyée gratuitement.

Le Directeur des Services Agricoles, G. LAFORÊT

Appel aux employeurs. — La permanence des Anolens Combattants, place Dombail, à Bergerac, est satis de plusieurs demandes de emplois (homme et femme (jeunes gens) pour occupations les plus diverses : bûcherons, dessinateurs, mécaniciens, employés de commerce, bouchers, colporteurs, etc.

Les employeurs ayant besoin de personnel peuvent s'adresser à l'adresse sus-indiquée.

FOIRES ET MARCHÉS

Marché de Bergerac du 27 juillet
Œufs, 14 fr. la douzaine.
Poulets de grain, 48 à 55 fr.; gros volaille, 80 à 80 fr.; canards, 60 à 90 fr. le tout le pair.
Lapins, 30 à 35 fr. l'un.
Pigeons, 10 à 14 fr. la paire.
Canards, 1 fr. 50; bécasses, 1 fr.; cresson, 2 fr.; oignons, 2 fr. 1/2; ail, 2 fr. le tout la botte.
Tomates, 1 fr. 50; haricots verts, 3 fr. 50 le demi kilo.
Carottes, 2 fr.; laitues, 1 fr. 50, la pièce.
Aubergines, 4 fr.; pêches, 3 fr., le demi-kilo.
Pommes de terre 3 fr. 50 le kilo.

Marché aux bestiaux de Bordeaux du 30 juillet
Bœufs. — En réserve à l'abattoir, 146; amenés, 290 vendus, 288; invendus, 22. Prix des 100 kilos, poids mort: Extra, 1600 fr.; 1^{re} qualité, 1450 fr.; 2^e, 1400 fr.; 3^e, 1350 fr.; 4^e, 1300 fr.; 5^e, 1250 fr.; 6^e, 1200 fr.; 7^e, 1150 fr.; 8^e, 1100 fr.; 9^e, 1050 fr.; 10^e, 1000 fr.; 11^e, 950 fr.; 12^e, 900 fr.; 13^e, 850 fr.; 14^e, 800 fr.; 15^e, 750 fr.; 16^e, 700 fr.; 17^e, 650 fr.; 18^e, 600 fr.; 19^e, 550 fr.; 20^e, 500 fr.; 21^e, 450 fr.; 22^e, 400 fr.; 23^e, 350 fr.; 24^e, 300 fr.; 25^e, 250 fr.; 26^e, 200 fr.; 27^e, 150 fr.; 28^e, 100 fr.; 29^e, 50 fr.; 30^e, 0 fr.

VENTE DE MATÉRIEL

dépendant d'un Fonds de Commerce

Deuxième Avis

Suivant contrat retenu par M^r Escarmant, approuvé M^r Bérons, notaire à Port-Sainte-Foy (Dordogne), le vingt-huit juin mil neuf cent quarante, enregistré à Velaines le trois juillet suivant n^o 519, par le receveur qui a perçu les droits,

Monsieur Victor MULLER et Madame Hermine OBERLÉ, son épouse, tous deux commerçants, demeurant à Port-Sainte-Foy (Dordogne), ont vendu à :

Monsieur Gabriel LAFONT et Madame Angèle LARAT, demeurant ensemble au dit lieu de Port-Sainte-Foy.

Le matériel dépendant du fonds de café et débit de boissons exploités à Port-Sainte-Foy (Dordogne), par les époux MULLER, sous le nom de Café de la Terrasse.

Les présentes ont été publiées au bulletin annexé au Journal Officiel.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à Port-Sainte-Foy (Dordogne), en l'étude de M^r Bérons, notaire, dans les vingt jours de la présente insertion.

Pour deuxième insertion.

A. ESCARMANT.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame André BACHER, Monsieur Henri BACHER, les familles Chassagne, Biberson et Bacher ont le douleur de faire part du décès de :

Madame Veuve BHERSON

Née Marie-Louise Chassagne

leur mère, belle-mère, grand-mère et parente, décédée le 21 juillet 1940, dans sa 68^e année, place des Deux Conils.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Bergerac, le 25 juillet dans la plus stricte intimité.

Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79

Aux CHAUSSURES ALBERT

7, rue du Marché — BERGERAC — En face de la Poste

EXPOSITION DES MODÈLES DE PRINTEMPS

Le plus grand choix dans tous les genres, Bel assortiment de Chaussures d'Enfants, Spécialités pour pieds sensibles.

VENTE DE CONFIANCE

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

ACHAT, VENTE, Locations, Prêts, Comptes, Prêts hypothécaires, Prêts à gages, sont réalisés rapidement et sûrement par l'AGENCE MIESSIERE, Place de la République Bergerac.

VINS EN GROS livraison à domicile, 10, rue Valérie, Téléphone 576

J'ACHÈTE tous meubles, bijoux, objets d'art, tableaux, etc., 48 rue Neuve, Bergerac (Dordogne)

PROFESSEUR COMPTABILITÉ système moderne pour l'usage, serait accepté pour faire de séminaires par l'Espresso Goujon, Belymas (Dordogne), correspondance tarif très réduit.

A VENDRE 3 logements n^o 10, rue pour industrie de chaux, n^o 14 à 16, rue avenue Paul Doumer Petit prix. Voir n^o 14 à 16.

ON DEMANDE pour le bureau, sans un peu cuisine, de 15 à 20 ans, mariage de 4 personnes. S'adresser journal.

ON DEMANDE pour hôtel, pour le bureau, sans un peu cuisine, de 15 à 20 ans, mariage de 4 personnes. S'adresser journal.

A VENDRE fourneau à gaz, deux cuisines, état neuf. S'adresser Colla, 18, rue des Vins.

Vins Vous desirer vendre votre stock de vin, sans un peu cuisine, de 15 à 20 ans, mariage de 4 personnes. S'adresser journal.

A VENDRE vieux bureaux, vieux meubles, etc., 48 rue Neuve, Bergerac.

CHERCHE habitation immédiate dans un quartier calme, 4 pièces, cuisine, salle de bain, ville ou pavillon non meublé, max. 10 à 15 pièces, jardin, eau, gaz, etc. S'adresser Bureau du Journal.

DÉMOBILISÉ 27 ans, licencié en droit, cherche emploi bureau. S'adresser Bureau du Journal.

LEÇONS D'ALLEMAND par un professeur expérimenté, 15 rue de la République, Bergerac.

CHERCHE MÉNAGE 2 personnes, jeunes, agréables. S'adresser Bureau du Journal.

A VENDRE impasse La Botte à St-Martin, petite maison, 4 pièces, eau, gaz, etc. S'adresser à M. Gaudin, St-Martin, près Cahors (Lot).

ON DEMANDE un apprenti St-Martin.

MÉNAGE homme et femme, 30 ans, mariage, demande emploi à la journée, ménage ou domestique, pour s'adresser à M. Bouchard, 18, rue de la République, Bergerac.

COIFFEUR SPÉCIALISTE ou coiffeur, 6 ans de métier, cherche clientèle, dogue ou département de la limite, aux Deux-Églises, par Lesgros (Dordogne).

DÉMOBILISÉ ardent, travailleur, cherche emploi, 15 rue de la République, Bergerac.

DEMANDE chambre ou table, électrique. S'adresser Bureau du Journal.

612^e RÉGIMENT PIONNIERS 1^{er} Compagnie, Secteur Postal 150, Reconnaitront qui pourront donner renseignements à M^r GAILLARD, 21 avenue de la République, Caudebec (Seine-Inférieure).

TRACTION chambre ou table, électrique. S'adresser Bureau du Journal.

CHAUSSURES DE LIMOGES

58, rue Neuve, R. BURÉ, chausseur

Exposition des Nouveautés de Printemps

DANS TOUS LES GENRES - A TOUS LES PRIX

RAYON SPÉCIAL POUR PIEDS SENSIBLES

DRUGERIE - HERBORISTERIE M. NOREAU

28-30, rue Sainte-Catherine - BERGERAC - Tél. 243

Plantes médicinales : Feuilles, Fleurs, Racines, Écorces.

Articles de pansements : Coton hydrophile, Gaze, Bandes, etc.

Bouillies pour maladies. Poires à lavements et à injections. Éponges. Douche-bain de lit. Thermomètres médicaux.

Couleurs, Vernis, Huiles, Essences, Verres à vitres, Pinceaux.

Ripolin, Siléxine, Siléxore, Couleurs pour ciment.

Brosserie soie et chandelier — Insecticide et antimites divers.

Toiles à laver, Laines à Parquets, Peaux de Chamois, Éponges.

L. DHUMERELLE

52, place Gambetta, 52

Transactions immobilières

Achat et vente de Propriétés

Fonds de Commerce — Industries

LOTÉRIE NATIONALE

LA FORTUNE FRAPPERA BIENÔT À LA PORTE DE VOS ÉLUS

QUÉVELIN LA VOIR